



Amicale Laïque de Bruz

AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :
Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 12 décembre 2016

* * *

La liste des adhérents présents peut être consultée auprès du secrétaire de l'ALB (article 10 des statuts de l'Amicale : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents).

Conseil d'Administration

Pour cette séance, sont présents : 25 présents. Excusés : Jacqueline LE GUEN, Jean-Yves LINTANFF, Jean-Yves PINARD et Ana-Maria TEGONI.

Le Président fait la lecture de la réponse du Maire face aux questions de l'ALB sur Bonheur Attitude. Pour l'article de Ouest-France, un membre du CA souligne son interrogation sur la polémique soulevé par cet article. Le CA propose pour que la prochaine couverture soit faite par un membre extérieur au CA.

Le Président informe le CA de la démission de Valérie Roulliaux.

A partir de janvier, à chaque CA, il sera procéder à une temps de réflexion de 10 minutes pour préparer l'activité commune pour l'AG 2017.

TAP :

Réunion le 6 décembre sur le sujet avec présence du Président de l'ALB : mise à plat et évaluation du dispositif ; satisfecit, malgré la difficulté d'évaluer les apprentissages. Des propositions sont en cours pour l'année suivante. Le dispositif final doit être arrêté pour février 2017. L'ALB va demander d'augmenter le taux horaire (actuellement à 10€) versé globalement par trimestre.

TRESORERIE :

La trésorerie tourne normalement. Il faut penser à envoyer la liste des adhérents pour le 15 décembre.

Une réunion a été faite avec les trésoriers des sections : rappel de l'importance de la feuille de saisie qui fait office de vraie comptabilité des sections, c'est un outil global pour suivre la comptabilité de chaque section. Pour l'autonomie des sections, il faut penser à faire mensuellement un bilan des dépenses.

La section Argile et Barbotine signale un problème au niveau du CIC dans l'encaissement d'un chèque de 34€. Il est encore une fois signalé le comportement très désagréable de la personne à l'accueil, ce problème est récurant.

La possibilité est offerte aux Trésoriers des sections de procéder à des virements bancaires : cela a été vu avec le CIC, pas de problème technique (gratuit par Internet). Mise en place effective via le Trésorier.

Le Basket demande à avoir une carte bancaire : cela a été vu en bureau. Le coût sera pris en charge par la section. Le basket devra définir un détenteur nominatif. Si c'est possible au niveau de la banque, cette possibilité est aussi ouverte aux autres sections. Bilan au prochain CA.

Pour les bénévoles qui font des déplacements sans être remboursés, un imprimé « abandon de frais » permet d'obtenir un reçu fiscal. Seul l'ALB peut délivrer le reçu fiscal, il est donc demandé de le déposer au secrétariat pour le 15 janvier.

Mécénat : des reçus fiscaux peuvent être délivrés pour les entreprises (don de 500€, reçu fiscal à 60% du don, donc un coût final de 200€). La règle est qu'il n'y a pas de contrepartie mais les logos sont autorisés, ainsi que les banderoles raisonnables non permanentes. Il est possible de donner des tickets à titre gratuit à l'entreprise.

Il est possible d'adhérer au GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) : exemple d'un technicien (adhérent lui-même du GUSO) qui offre occasionnellement un service (il n'est pas autoentrepreneur), la section peut se connecter sur Internet, et remplir un document qui s'apparente au chèque emploi service. L'ALB va adhérer à ce service, il suffira d'avoir le code d'accès de l'ALB. L'adhésion est gratuite.

Le basket réfléchit à l'achat d'un sono : il existe des moyens disponibles au niveau de la mairie, ainsi que du matériel au niveau du multimédia (matériel qui peut être repris par la section Basket).

Il est intéressant de réactualiser l'inventaire du matériel de l'ALB, ne serait-ce qu'au niveau de l'assurance.

Dossier mutualisation : date à définir par Jean-Charles avec Badminton et le Président.

VP RH :

Point avec le groupement d'employeurs pour continuer le travail de Nicole (effectué à titre gratuit) : ils établiront les fiches de paie avant de les transmettre à la secrétaire. Tout le monde passe par convention à 12 mois, à partir de septembre prochain. Avec le groupement d'employeurs, il conviendra d'être rigoureux. Le groupement nous demandera 15€ par fiche de salaire, facturation tous les trimestres. Paiement des salaires le 28 du mois. Si des heures supplémentaires sont faites, il faudra prévenir le groupement avant le 15 du mois. Le groupement d'employeurs (GE) dispose par ailleurs de 2 moniteurs sportifs.

Un point a été fait avec la section Langues pour faire face aux problèmes de santé d'un de leurs enseignants. Pour mémoire, on est obligé de payer le salarié pendant 90 jours.

Question du Basket : l'ALB va demander l'agrément Jeunesse et Sport, pour l'accueil de mineurs pour activité de loisir périscolaire. Il serait possible semble-t-il, de faire une convention globale au niveau de la SACEM.

Bilan des sections

AIGUILLEMOI :

Les deux groupes ont pris leurs marques sans animatrice.

Nous avons organisé 2 stages pour nos adhérentes depuis la reprise de septembre, ce qui a permis de rassembler des couturières des 2 groupes.

La section a procédé à l'achat de matériel, dont 1 ordinateur qui nous permet de regarder des vidéos d'explication préalablement téléchargées (pas de liaison internet dans les salles que nous occupons).

Le Bureau a entamé le gros chantier de la refonte du règlement intérieur de la section : le RI avait été écrit autour des interventions bénévoles d'Hortensia, il avait besoin d'un bon rafraîchissement. Le travail sur le règlement se poursuivra dès janvier 2017.

ARGILE ET BARBOTINE :

Il a été effectué un stage sur le bas-relief, thème des textures. Participation au Téléthon.

BADMINTON :

201 adhérents, record battu. L'intégration de Paul comme entraîneur est remarquable, il est réellement moteur pour la section, très motivé et très impliqué dans les TAP. Les interclubs viennent de commencer. Tournoi interne cadet/junior/adulte très satisfaisant. Un déplacement sur Paris pour voir les meilleurs joueurs mondiaux a été organisé avec des places ouvertes aux autres clubs (4eme édition avec un bus rempli).

Le 06/11/16, tournoi mini-cadets avec 100 joueurs.

Dimanche dernier, tournoi 100% mixte avec 100 joueurs. Satisfecit sur le nombre de bénévoles déployés.

Banderole très visible, acheté avec l'aide d'un sponsor.

BASKET :

Démarche en cours pour un service civique sur 8 mois. Etude en cours pour un basket santé. Challenge des clubs en juin : 10 clubs du département. Accueil de jeunes basketeuses de Palestine en courant d'année.

Reconduction du repas, du loto, du tournoi détente et du tournoi parents.

Au final, bon démarrage de la section Basket.

CROQ'NOTES :

Dimanche après-midi, dernière représentation du spectacle. Préparation en cours du spectacle 2018.

CERCLE CELTIQUE :

Animation dans le cadre du marché de Noël

COUNTRY DANCERS :

25 adhérents. Le départ de la responsable a été remplacée.

ENCADREMENT BRUZOIS :

Tout se passe bien.

KIDSPORTS & BBGYM :

113 adhérents cette année, avec une belle progression des effectifs. Tous les créneaux du samedi sont pleins.

INFORMATIQUE :

voir vidéo

LANGUES :

Rien à signaler

MOSAIQUE :

Rien à signaler

PHOTO :

Rien à signaler

QUAND LA VOIX S'EN MELE :

Quand la voix s'en mêle organise une sortie spectacle au profit de ses adhérents et autres.

Découverte de la polyphonie occitane avec Du Bartàs.

Date : le vendredi 3 février 2017 - Lieu : Centre culturel Pôle Sud à Chartres de Bretagne

Prix : 2€ pour les adhérents de Quand la voix s'en mêle - 10€ pour les non adhérents

QI GONG :

Montée régulière du nombre d'adhérents. 2 animateurs complémentaires, ce qui plaît beaucoup aux adhérents. Actuellement 59 adhérents, équilibre financier quasi atteint.

SCRAPBOOKING :

journée scrapbooking programmée le samedi 28 janvier, suivie de la galette des rois.

TENNIS DE TABLE :

Tout va bien. Article à venir dans Ouest-France.

VIDEO + informatique :

60 adhérents , jamais vu autant de monde.... 20 personnes sur l'informatique

Collation du prochain CA (23 janvier 2017)
à charge de la section AIGUILL'EMOI

RAPPEL

Dates des prochains CA (20h) : 23 janvier – 20 mars – 19 juin – 11 septembre – 2 octobre

Dates des réunions du bureau (18h30) : 16 janvier - 13 mars – 12 juin – 4 septembre -

AG le samedi : 30 septembre